



**FONDATION
PRO SENECTUTE FRIBOURG**

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021

- Rapport de l'organe de révision
- Bilan au 31 décembre 2021
- Compte de résultat
Période du 01.01.2021 au 31.12.2021
- Tableau de flux de trésorerie
- Tableau de variation du capital
- Annexe aux comptes annuels
- Rapport de performance

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

au Conseil de fondation de la
Fondation Pro Senectute Fribourg
Fribourg

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation Pro Senectute Fribourg pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Selon la Swiss GAAP FER, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP FER, aux exigences légales, à l'acte de fondation et au règlement incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes, ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un total de bilan de CHF 3'112'871.91, ne correspondent pas à une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément avec la Swiss GAAP FER, et que ces dernières ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Fribourg, le 24 février 2022

Multifiduciaire Fribourg SA



David Fleury
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Marc Baudin
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG

Bilan

au 31 décembre 2021

	Annexe	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
ACTIF			
Trésorerie	2.1	878'581.91	1'444'817.29
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	2.2	848'526.53	36'284.75
Créances résultant de ventes et de prestations de services	2.3	355'698.69	349'442.55
Stocks	2.4	154'168.20	184'657.29
Actifs de régularisation	2.5	46'041.05	6'433.85
Total actif circulant		2'283'016.38	2'021'635.73
Immobilisations financières		92'174.90	92'138.05
Immobilisations corporelles	2.6	645'985.49	737'241.15
Immobilisations incorporelles	2.7	91'695.14	134'187.25
Total actif immobilisé		829'855.53	963'566.45
TOTAL ACTIF		3'112'871.91	2'985'202.18
PASSIF			
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	2.8	117'287.68	80'028.05
Passifs de régularisation	2.9	258'643.45	262'589.00
Capitaux étrangers à court terme		375'931.13	342'617.05
Fonds affectés		555'046.33	580'224.86
Capital des fonds affectés		555'046.33	580'224.86
Capital libre généré		2'261.45	2'261.45
Capital lié généré		2'179'633.00	2'329'673.00
Résultat annuel		0.00	-269'574.18
Capital de la fondation		2'181'894.45	2'062'360.27
TOTAL PASSIF		3'112'871.91	2'985'202.18

FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG
Compte de résultat
2021

	Annexe	2'021 CHF	2020 CHF
Produit de la prestation de service et de la vente d'articles		3'759'477.79	3'674'581.69
Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse		2'287'997.51	2'065'480.64
Contribution des collectivités publiques		581'000.00	433'000.00
Produits de prestations fournies		6'628'475.30	6'173'062.33
Dons et legs		222'726.95	185'713.80
Produits des dons et legs		222'726.95	185'713.80
Total des produits d'exploitation		6'851'202.25	6'358'776.13
Conseils et information		-1'334'837.28	-1'268'841.55
Contributions et donations versées (aides financières)		-774'345.70	-828'744.44
Services		-3'573'859.64	-3'408'925.65
Cours		-640'382.51	-674'655.61
Charges liées à la recherche de fonds		-79'298.68	-63'795.57
Charges administratives		-405'401.63	-339'998.67
Charges des prestations	2.10	-6'808'125.44	-6'584'961.49
Résultat d'exploitation		43'076.81	-226'185.36
Produits financiers		71'468.33	135'726.17
Charges financières		-23'046.04	-170'065.19
Résultat financier		48'422.29	-34'339.02
Produits hors exploitation		102'739.65	75'829.10
Charges hors exploitation		-99'883.10	-75'829.10
Résultat hors exploitation		2'856.55	0.00
Charges exceptionnelles		0.00	0.00
Résultat exceptionnel		0.00	0.00
Résultat annuel avant résultat des fonds et sans variation du capital de la fondation		94'355.65	-260'524.38
Prélèvement aux fonds affectés		112'335.20	152'857.00
Attribution aux fonds affectés		-87'156.67	-188'076.80
		25'178.53	-35'219.80
Résultat annuel avant variation du capital de la fondation		119'534.18	-295'744.18
Prélèvement au capital lié généré		291'404.18	26'170.00
Attribution au capital libre généré		-269'574.18	0.00
Attribution au capital lié généré		-141'364.18	0.00
		-119'534.18	26'170.00
RESULTAT ANNUEL		0.00	-269'574.18

FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG
Tableau des flux de trésorerie

	2'021 CHF	2020 CHF
Résultat annuel avant variation du capital de la fondation	119'534.18	-295'744.18
Variation du capital des fonds	-25'178.53	35'219.80
Amortissements	133'747.77	156'284.10
Variation des actifs cotés en bourse	-812'241.78	758'967.77
Variation des créances	-6'256.14	98'408.05
Variation des stocks	30'489.09	-54'856.14
Variation des actifs de régularisation	-39'607.20	-1'874.40
Variation des dettes à court terme	37'259.63	-132'390.72
Variation des passifs de régularisation	-3'945.55	68'339.45
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-566'198.53	632'353.73
Investissements dans les immobilisations financières	-36.85	-46.05
Investissements dans les immobilisations corporelles	0.00	-15'585.10
Investissements dans les immobilisations incorporelles	0.00	-109'854.00
Désinvestissement en immobilisation corporelles	0.00	25'670.20
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-36.85	-99'814.95
Variation de la trésorerie	-566'235.38	532'538.78
Justification:		
Solde de trésorerie au 1er janvier	1'444'817.29	912'278.51
Solde de trésorerie au 31 décembre	878'581.91	1'444'817.29
Variation de la trésorerie	-566'235.38	532'538.78

FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG

Tableau de variation du capital

	01.01.2021 CHF	Prélèvement CHF	Attribution CHF	31.12.2021 CHF
Fonds des districts	28'405.57	-15'252.85	5'365.15	18'517.87
Fonds AFI (Aides Financière individuelles)	6'531.59	-3'314.20	0.00	3'217.39
Fonds Gruyérien	42'935.30	0.00	3.82	42'939.12
Fonds de fondations diverses	100'457.90	-83'221.45	59'058.10	76'294.55
Fonds de développement projets	306'526.05	-2'460.00	6'000.00	310'066.05
Fonds repas de Noël	42'309.10	0.00	0.00	42'309.10
Fonds adaptation au logement	29'882.15	0.00	0.00	29'882.15
Fonds personnes âgées dans besoin	11'687.85	-2'929.35	329.60	9'088.10
Fonds Covid en 2020	6'489.35	-800.00	0.00	5'689.35
Fonds Génération dans Classes	0.00	-3'552.35	10'000.00	6'447.65
Fonds Table d'Hôtes	0.00	-805.00	6'400.00	5'595.00
Fonds AFI personnes non voyantes	5'000.00	0.00	0.00	5'000.00
Total capital des fonds affectés	580'224.86	-112'335.20	87'156.67	555'046.33
Capital libre généré	2'261.45	-269'574.18	269'574.18	2'261.45
Legs non affectés	701'621.00	0.00	0.00	701'621.00
Fonds d'achat d'immobilisations	159'150.00	-21'830.00	0.00	137'320.00
Fonds modification loi	300'000.00	-100'000.00	0.00	200'000.00
Fonds de fluctuation des contributions publics (OFAS)	553'902.00	0.00	0.00	553'902.00
Fonds modification règlement AFI	30'000.00	0.00	0.00	30'000.00
Fonds impact diminution OFAS-Senior+	80'000.00	0.00	0.00	80'000.00
Fonds secteur social	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
Fonds nouveau logiciel GERAS	85'000.00	-60'000.00	0.00	25'000.00
Fonds développement "services"	160'000.00	0.00	50'000.00	210'000.00
Fonds pour variation des cours boursiers	120'000.00	-19'574.18	41'364.18	141'790.00
Fonds modification RH	0.00	0.00	50'000.00	50'000.00
Fonds modification RPT	90'000.00	-90'000.00	0.00	0.00
Total capital lié généré	2'329'673.00	-291'404.18	141'364.18	2'179'633.00
Résultat annuel	-269'574.18	0.00	269'574.18	0.00
Total capital de la fondation	2'062'360.27	-560'978.36	680'512.54	2'181'894.45

	01.01.2020 CHF	Prélèvement CHF	Attribution CHF	31.12.2020 CHF
Fonds des districts	41'735.57	-13'330.00	0.00	28'405.57
Fonds AFI (Aides Financière individuelles)	9'721.74	-3'190.15	0.00	6'531.59
Fonds Gruyérien	42'925.40	0.00	9.90	42'935.30
Fonds de fondations diverses	74'308.85	-123'156.05	149'305.10	100'457.90
Fonds de développement projets	288'303.95	-3'785.20	22'007.30	306'526.05
Fonds repas de Noël	42'309.10	0.00	0.00	42'309.10
Fonds adaptation au logement	29'882.15	0.00	0.00	29'882.15
Fonds personnes âgées dans besoin	10'818.30	-2'935.95	3'805.50	11'687.85
Fonds Covid en 2020	0.00	-6'459.65	12'949.00	6'489.35
Fonds AFI personnes non voyantes	5'000.00	0.00	0.00	5'000.00
Total capital des fonds affectés	545'005.06	-152'857.00	188'076.80	580'224.86
Capital libre généré	806.89	0.00	1'454.56	2'261.45
Legs non affectés	701'621.00	0.00	0.00	701'621.00
Fonds d'achat d'immobilisations	185'320.00	-26'170.00	0.00	159'150.00
Fonds modification loi	300'000.00	0.00	0.00	300'000.00
Fonds de fluctuation des contributions publics (OFAS)	553'902.00	0.00	0.00	553'902.00
Fonds modification règlement AFI	30'000.00	0.00	0.00	30'000.00
Fonds impact diminution OFAS-Senior+	80'000.00	0.00	0.00	80'000.00
Fonds secteur social	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
Fonds nouveau logiciel GERAS	85'000.00	0.00	0.00	85'000.00
Fonds développement "services"	160'000.00	0.00	0.00	160'000.00
Fonds pour variation des cours boursiers	120'000.00	0.00	0.00	120'000.00
Fonds modification RPT	90'000.00	0.00	0.00	90'000.00
Total capital lié généré	2'355'843.00	-26'170.00	0.00	2'329'673.00
Résultat annuel	1'454.56	0.00	0.00	-269'574.18
Total capital de la fondation	2'358'104.45	-26'170.00	1'454.56	2'062'360.27

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2021

1. Bases et principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

1.1 Bases de la présentation des comptes

Les comptes annuels de la Fondation Pro Senectute Fribourg, avec son siège à Fribourg, ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Fribourg et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilités publique qui récoltent des dons).

1.2 Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

1.3 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les titres cotés en bourse sont évalués à la valeur boursière du 31 décembre.

La stratégie de placement a été définie par le Conseil de fondation et se réfère aux limites de placement liées aux obligations des Caisses de pensions selon la loi sur la prévoyance professionnelle.

1.4 Créances résultant de ventes et de prestations de services

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est calculée forfaitairement selon les échéances des factures.

1.5 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition. A la date du bilan, si la valeur vénale nette est inférieure au coût d'acquisition, elle est inscrite au bilan. Par ailleurs, une correction de valeur forfaitaire est effectuée (en 2020 calculée sur une durée de vie de 5 ans et en 2021, calculée à raison de 40% du coût d'acquisition).

1.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue au coût d'acquisition, moins les amortissements cumulés. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties de manière linéaire.

Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Aménagement des locaux	20 ans
Mobilier	10 ans
Véhicules	5 ans
Machines de bureau	4 ans
Informatique (matériel)	4 ans
Logiciel	4 ans

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2021

1. Bases et principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation (suite)

1.7 Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse

Le contrat de subvention avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a été signé pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021. L'attribution des différents coûts aux prestations et domaines de prestations ainsi qu'à la distinction entre les prestations subventionnées et non subventionnées dans la comptabilité analytique tenue par Pro Senectute Fribourg a été réalisée, pour la première fois, sur les comptes 2018. Diverses clés de répartition fondées sur des hypothèses et des estimations ont été utilisées dans ce cadre. Des échanges entre l'OFAS et Pro Senectute Suisse ont lieu en permanence en vue de la définition des différentes clés de répartition et de l'attribution des diverses prestations. Au cas où des révisions de Pro Senectute Fribourg donneraient lieu à des changements importants dans l'attribution des différents coûts aux prestations et domaines de prestations, le décompte adressé à l'OFAS serait corrigé immédiatement (de même que les comptes annuels, si nécessaire). Pro Senectute Fribourg n'a pas encore été soumise à une révision de ce type.

Au moment de l'établissement des comptes annuels, les volumes de prestations définis n'ont pas été atteints par Pro Senectute Fribourg pour l'exercice 2021. Dans la situation sanitaire actuelle (COVID-19), les prestations de Pro Senectute Fribourg ont dû être réduites (interventions (services)). Pour l'exercice 2021, en raison de la situation particulière liée à la pandémie de coronavirus, il est possible de compenser au sein de l'ensemble du domaine de prestations 2 des volumes non réalisés par des volumes excédentaires dans d'autres sous-domaines de prestations. Ce qui est le cas pour Pro Senectute Fribourg. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée pour l'exercice 2021.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités d'exploitation	668'451.96	485'459.72
Liquidités affectées à des buts particuliers	210'129.95	959'357.57
	878'581.91	1'444'817.20

2.2 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

	31.12.2021	31.12.2020
Obligations	299'150.27	31'384.75
Actions	413'541.94	0.00
Autres	135'834.32	4'900
	848'526.53	36'284.75
Placements en CHF	596'815.18	36'284.75
Placements en monnaies étrangères	251'711.35	0.00
	848'526.53	36'284.75

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2021

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.3 Créances résultant de ventes et de prestations de services

	31.12.2021	31.12.2020
Créances envers d'autres Organisation Pro Senectute	0.00	320.00
Créances envers les collectivités publiques	7207.74	32'964.20
Créances envers les tiers	378'490.95	346'158.35
Rectification de valeurs des créances de tiers	-30'000.00	-30'000.00
	<u>355'698.69</u>	<u>349'442.55</u>

2.4 Stocks

	31.12.2021	31.12.2020
Stocks	256'947.00	230'821.59
Correction de valeur des stocks	-102'778.80	-46'164.30
	<u>154'168.20</u>	<u>184'657.29</u>

2.5 Actifs de régularisation

	31.12.2021	31.12.2020
Charges payées d'avance	46'041.05	6'433.85
	<u>46'041.05</u>	<u>6'433.85</u>

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2021

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.6 Immobilisations corporelles

	Total	Aménage- ments	Mobilier	Informatique	Véhicules	Moyens auxiliaires
<i>Etat au 01.01.2020</i>						
Coûts d'acquisition	1'734'866.85	626'727.90	421'050.50	373'492.45	106'126.65	207'469.35
Amortissements cumulés	-887'997.50	-127'266.10	-167'623.60	-345'180.00	-66'128.65	-181'799.15
Valeurs comptables nettes	846'869.35	499'461.80	253'426.90	28'312.45	39'998.00	25'670.20
<i>Coûts d'acquisition</i>						
Entrées	15'585.10	0.00	15'585.10	0.00	0.00	0.00
Sorties	-207'469.35	0.00	0.00	0.00	0.00	-207'469.35
<i>Amortissements cumulés</i>						
Amortissements planifiés	-99'543.10	-31'336.40	-43'044.85	-13'216.85	-11'945.00	0.00
Sorties	-181'799.15	0.00	0.00	0.00	0.00	181'799.15
<i>Etat au 31.12.2020</i>						
Coûts d'acquisition	1'542'982.60	626'727.90	436'635.60	373'492.45	106'126.65	0.00
Amortissements cumulés	-805'741.45	-158'602.50	-210'668.45	-358'396.85	-78'073.65	0.00
Valeurs comptables nettes	737'241.15	468'125.40	225'967.15	15'095.60	28'053.00	0.00
<i>Coûts d'acquisition</i>						
Entrées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Amortissements cumulés</i>						
Amortissements planifiés	-91'255.66	-31'336.41	-43'044.85	-9'651.25	-7'223.15	0.00
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Etat au 31.12.2021</i>						
Coûts d'acquisition	1'542'982.60	626'727.90	436'635.60	373'492.45	106'126.65	0.00
Amortissements cumulés	-896'997.11	-189'938.91	-253'713.30	-368'048.10	-85'296.80	0.00
Valeurs comptables nettes	645'985.49	436'788.99	182'922.30	5'444.35	20'829.85	0.00

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2021

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.7 Immobilisations incorporelles

	Logiciels informatiques
Etat au 01.01.2020	
Valeurs d'acquisitions	320'874.15
Amortissements cumulés	-239'799.90
Valeurs comptables nettes	81'074.25
Entrées	109'854.00
Sorties	0.00
Amortissements	-56'741.00
Etat au 31.12.2020	
Valeurs d'acquisitions	430'728.15
Amortissements cumulés	-296'540.90
Valeurs comptables nettes	134'187.25
Entrées	0.00
Sorties	0.00
Amortissements	-42'492.11
Etat au 31.12.2021	
Valeurs d'acquisitions	430'728.15
Amortissements cumulés	-339'033.01
Valeurs comptables nettes	91'695.14

2.8 Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services

	31.12.2021	31.12.2020
Dettes envers Pro Senectute Suisse	16'454.75	1'797.50
Dettes envers des tiers	100'832.93	78'230.55
	117'287.68	80'028.05

2.9 Passifs de régularisation

	31.12.2021	31.12.2020
Vacances et heures supplémentaires du personnel	115'000.00	124'000.00
Autres	143'643.45	138'589.00
	258'643.45	262'589.00

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2021

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.10 Charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charge de projets et en charges administratives / liées à la recherche fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

Charges des prestations en 2021 :

	Total	frais de personnel	Charges d'exploitation	Amortissement
Conseils et information	1'334'837.28	987'549.58	294'724.84	52'562.87
Contributions et donations versées (aides financières)	774'345.70	0.00	774'345.70	0.00
Services	3'573'859.64	2'802'950.94	725'033.21	45'875.48
Cours	640'382.51	380'716.45	242'947.58	16'718.47
Charges liées à la recherche de fonds	79'298.68	25'128.49	52'832.71	1'337.48
Charges liées à l'administration	405'401.63	324'157.50	63'990.67	17'253.47
	6'808'125.44	4'520'502.95	2'153'874.72	133'747.77

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)

En % de la totalité des charges des prestations 7.1%

Charges des prestations en 2020 :

	Total	frais de personnel	Charges d'exploitation	Amortissement
Conseils et information	1'268'841.55	899'584.77	310'181.39	59'075.39
Contributions et donations versées (aides financières)	828'744.44	0.00	828'744.45	0.00
Services	3'408'925.65	2'607'429.95	747'264.77	54'230.58
Cours	674'655.61	464'463.10	185'968.47	24'224.04
Charges liées à la recherche de fonds	63'795.57	23'798.54	38'434.19	1'562.84
Charges liées à l'administration	339'998.67	261'783.93	61'023.49	17'191.25
	6'584'961.49	4'257'060.30	2'171'616.74	156'284.10

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)

En % de la totalité des charges des prestations 6.1%

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2021

3. Informations complémentaires

3.1 Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Fribourg est assuré auprès du Groupe Mutuel contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une caisse privée, indépendante de Pro Senectute Fribourg. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la période où le versement a lieu.

Au 30 novembre 2021, le taux de couverture de la caisse de pension est de 118.8%.

	31.12.2021	31.12.2020
Charges de prévoyance annuelles	237'027.05	253'779.15

3.2 Indemnités aux organes dirigeants et transactions avec des personnes proches

Aucun honoraire et aucun jeton de présence ne sont versés aux membres du Conseil de fondation.

La fondation n'a effectué aucune transaction avec des personnes proches.

3.3 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 100 au cours de l'exercice sous revue.

3.4 Contrat de location à long terme hors bilan

Pro Senectute Fribourg est tenu par un contrat de location à moyen/long terme avec un prestataire informatique pour son parc informatique. La durée du contrat est de 48 mois et arrivera à échéance en 2024.

3.5 Autre information

L'exercice 2021 a également été impacté par la pandémie sanitaire. Le respect des mesures de protection a nécessité la suspension de nombreuses prestations (sport, formation, services). Les domaines du sport, de la formation et du service de nettoyage ont été fortement impactés. Les charges ont heureusement pu être diminuées en proportion de la diminution des recettes.

Pour de plus amples renseignements concernant la Fondation Pro Senectute Fribourg, veuillez consulter notre site internet, où vous trouverez le rapport d'activité (Qui sommes-nous, rapport d'activité).

Fondation Pro Senectute Fribourg

Rapport de performance

au 31 décembre 2021

Buts de l'organisation (selon Statuts du 20 mars 2018, approuvés le 30 avril 2018 par l'Autorité de surveillance des fondations)

Le but de la fondation est de maintenir et d'améliorer le bien-être des personnes âgées dans le canton de Fribourg.

La fondation peut, en collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, contribuer également au bien-être d'autres groupes de population.

Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions

- **Le conseil de fondation**
- **L'organe de révision**
- **La direction**

Le conseil de fondation :

- a) représenter la fondation à l'égard des tiers, désigner les personnes ayant le droit de signer et décider du mode de signature ;
- b) élire ses membres et désigner l'organe de révision ;
- c) arrêter le budget et approuver les comptes annuels ;
- d) établir le rapport annuel de gestion ;
- e) fixer les principes régissant ses activités dans un ou plusieurs règlements qui, tout comme d'éventuelles modifications ultérieures, doivent être soumis pour approbation à l'autorité de surveillance.

Il se compose d'au moins sept membres représentant les différentes régions du canton. Le conseil se constitue lui-même en nommant un président et un vice-président. Il se complète et se renouvelle par cooptation.

Les mandats des membres du conseil ont une durée de quatre ans. Ils se renouvellent tacitement.

La fondation est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président et du directeur.

Au 31 décembre 2021, les personnes suivantes sont membres de plein droit du conseil de fondation de Pro Senectute Fribourg :

Pierre Marie Alphonse Aeby, président, avec signature collective à deux
Laurent Louis Menoud, vice-président, avec signature collective à deux
Doris Roche-Etter, membre
Claude Max Plüss, membre
Pierre Alexis Cottier, membre
Joseph Xaver Schuler, membre
Fernande Romanens, membre
André Henri Schneuwly, membre
Christian Morard, membre

Emmanuel Michielan, directeur, avec voix consultative, avec signature collective à deux

Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2021

Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions (suite)

L'organe de révision :

- a. vérifie chaque année les comptes de la fondation et soumet au conseil de fondation un rapport;
- b. communique au conseil de fondation les lacunes constatées et en informe l'Autorité de surveillance des fondations si elles ne sont pas comblées dans un délai raisonnable ;
- c. est désigné pour trois ans par le conseil de fondation ; son mandat peut être reconduit.

La direction (cf. ci-dessous)

1. Le directeur ou la directrice est engagé-e par le conseil de fondation.
2. La direction est responsable de la gestion courante et a les tâches suivantes :
 - a) exécuter les décisions du conseil de fondation ;
 - b) diriger l'ensemble des opérations de la fondation ;
 - c) engager les collaboratrices-teurs et en déterminer le cahier des charges ;
 - d) représenter la fondation au niveau opérationnel ;
 - e) négocier et conclure les divers contrats inhérents à la gestion en accord avec le conseil de fondation;
 - f) gérer le budget et les comptes ;
 - g) préparer le rapport annuel de gestion ;
 - h) établir des propositions à l'attention du Conseil de fondation ;
 - i) organiser la recherche de fonds ;
 - j) collaborer au niveau national avec Pro Senectute Suisse.
3. La direction prend toutes les mesures nécessaires à la bonne marche de la fondation. Elle peut déléguer certaines tâches partielles à des tiers.

Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition

Pro Senectute Fribourg atteint les buts fixés en fournissant des prestations dans différents domaines distincts, sur tout le territoire cantonal, en français et en allemand :

1. La consultation sociale, soit :
 - a. **Aide et conseil** pour la vie quotidienne, le maintien à domicile, l'entrée en EMS, les moyens auxiliaires
 - b. **Soutien psychosocial** et accompagnement lors de difficultés personnelles
 - c. **Information juridique**, financière, relatives aux assurances sociales
 - d. **Appui administratif**
 - e. **Aide financière individuelle**

Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2021

Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition (suite)

2. La prévention par le sport, la formation et l'animation, soit :
 - a. **Sport** : cours de prévention via de multiples offres de pratique de sports (conditions, formation initiale et continue des monitrices dictées par l'Office fédéral du sport), conférences
 - b. **Formation** : cours de prévention via de multiples offres (programme semestriel)
 - c. **Loisirs** : nombreux groupes d'aînés, nombreuses activités (programme semestriel)

3. Les services de maintien à domicile non médicalisé, soit :
 - a. **Service de nettoyage** : offres complémentaires aux 7 services d'aide et de soins à domicile
 - b. **Service de visites à domiciles** : destiné à combattre la solitude
 - c. **Service d'accompagnements administratifs** : soutien à la préparation des paiements et à la gestion des affaires administratives
 - d. **Service de réparations** : petites réparations par le biais de retraités des professions concernées (sanitaire, menuiserie, mécanique)
 - e. **Service de déclaration d'impôts** : par le biais de collaborateurs retraités, principalement de la direction des finances du canton
 - f. **Tables d'hôte**: destinées à combattre la solitude et à permettre des repas sains et conviviaux, en collaboration avec le Pour-cent culturel Migros et la Direction de la santé et des affaires sociales du canton
 - g. **Service de transport** : par le biais des représentations locales, particulièrement pour faciliter le maintien à domicile des personnes visitant les foyers de jour, ainsi que la décharge de leurs proches aidants.

4. **Le service des moyens auxiliaires** : mise à disposition (usufruit), location, vente de divers moyens auxiliaires permettant un allongement de la durée du maintien à domicile. Collaboration avec les soins palliatifs et avec Voltigo (ligue contre le cancer)

5. **Prestations intergénérationnelles** : Seniors dans les salles de classe en partenariat avec la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, sport intergénérationnel.

6. **Prestations de valorisation de l'image des seniors** : Pro50+ en partenariat avec le Service public de l'emploi du canton de Fribourg. Mentorat destiné à faciliter la recherche d'emploi des travailleurs de + de 50 ans.

7. **Séminaires de préparation à la retraite** : en collaboration avec AvantAge des séminaires sont organisés avec l'aide de ProSenectute.

La charte PROSEC 2022-2024 est disponible sur notre site internet (<https://fr.prosenectute.ch/fr/qui-sommes-nous/notre-fondation.html>). Elle y décrit la vision, les différentes missions, les valeurs, les services et prestations ainsi que la gouvernance de Pro Senectute Fribourg.

Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2021

Estimation du travail bénévole

En période normale (hors pandémie COVID), Pro Senectute Fribourg peut compter, sur l'appui de plus de 500 bénévoles. Avec un engagement moyen de 150 heures par an, cela représente un apport de 75'000 heures par année. Soit le travail de 36 EPT.